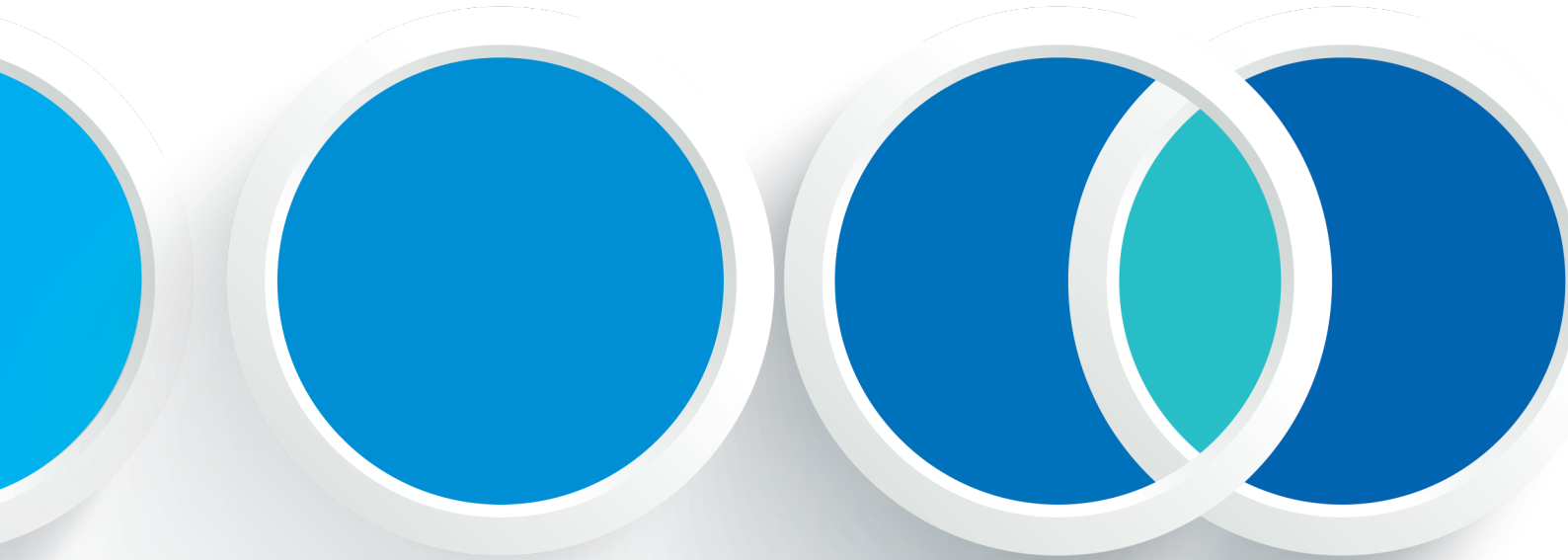




FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

PROGRAMME DE TRAVAIL



2020



France Stratégie a pour mission d'apporter aux pouvoirs publics, ainsi qu'à l'ensemble de nos concitoyens, des éclairages originaux et utiles à l'élaboration des décisions publiques, sur les défis économiques, environnementaux et sociaux de la France, d'élaborer des propositions pertinentes et d'évaluer les politiques publiques avec une exigence constante de qualité et d'ouverture.

Comme en 2019, France Stratégie bâtit son programme de travail 2020 autour de six axes correspondant chacun à un ensemble de politiques publiques :

1. réussir la transition écologique vers un modèle de développement durable ;
2. adapter le système productif aux défis du XXI^e siècle ;
3. construire des politiques efficaces de progrès social ;
4. faire baisser structurellement le chômage ;
5. anticiper l'avenir du travail et de son organisation ;
6. viser un développement équilibré et diversifié des territoires.

Pour France Stratégie, l'année 2020 sera en particulier marquée par l'achèvement des travaux et la publication des résultats de la prospective à long terme des métiers et qualifications, conduite avec la Dares : **Les Métiers en 2030**. Cet important chantier est une illustration de notre savoir-faire : une démarche méthodique au meilleur niveau d'exigence sur les sources et la modélisation ; un comité de pilotage du projet associant l'ensemble des parties prenantes et en particulier les partenaires sociaux ; enfin et surtout, des résultats qui donnent un éclairage inédit sur des enjeux majeurs pour le pays, avec des projections régionales, une prise en compte des questions de compétences et plusieurs scénarios macroéconomiques. Les exercices précédents ont montré combien ces résultats étaient attendus : ils doivent permettre au public de prendre connaissance des évolutions prévisibles pour chaque métier et aux responsables publics et privés d'anticiper les actions à mener – en particulier dans le cadre du Pacte productif pour le plein emploi – pour éviter d'éventuels déséquilibres susceptibles de peser sur la croissance et l'emploi.

2020 sera également l'année de lancement de plusieurs projets importants ayant vocation à s'inscrire dans la durée :

1. une démarche innovante qui s'inscrit dans le prolongement de l'orientation majeure du programme de travail 2019 : créer les conditions de la prise en compte croisée des enjeux de soutenabilité dans les politiques publiques. Défis environnementaux (climat, biodiversité, etc.), sociaux, économiques, mais aussi démocratiques (participation citoyenne) ou encore territoriaux : les différents risques de moyen ou de long terme doivent être mieux intégrés à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de l'action publique au quotidien. France Stratégie lance un séminaire ouvert aux chercheurs, aux acteurs publics ou privés, pour élaborer une approche commune de ces questions aujourd'hui cruciales ;
2. France Stratégie a proposé au ministère de l'Éducation nationale, qui a accepté, de lancer une démarche de construction d'une « vision prospective partagée de l'emploi et des compétences » des métiers de l'éducation ;
3. enfin, France Stratégie a été chargée d'animer côté français le « forum pour l'avenir franco-allemand » prévu par l'article 22 du traité d'Aix-la-Chapelle.

Gilles de Margerie,
Commissaire général de France Stratégie

LES COMITÉS D'ÉVALUATION PILOTÉS PAR FRANCE STRATÉGIE

- | **Le comité d'évaluation des ordonnances Travail** rendra au printemps 2020 son prochain rapport d'étape, qui actualisera les données disponibles et présentera l'état d'avancement des travaux. Par ailleurs, le comité pilotera les études issues des deux appels à projets de recherche lancés en 2019, le premier portant sur les effets des nouvelles règles régissant les relations individuelles de travail et la rupture des contrats de travail, le second sur la négociation collective et la qualité du dialogue social dans les entreprises.
- | **Le comité d'évaluation de la réforme de la fiscalité du capital** rendra son prochain rapport avant le 1^{er} octobre 2020. Outre l'actualisation des données et la revue de littérature présentées en 2019, cette livraison devrait inclure les premiers résultats des travaux issus de l'appel à projets de recherche relatif à l'impact des réformes de l'impôt sur la fortune et de la fiscalité des dividendes antérieures à celles de 2018.
- | **Le comité d'évaluation IMPACTE**, installé en septembre 2019, a publié en décembre un rapport décrivant la méthodologie qui sera retenue pour l'évaluation de chacune des 23 thématiques de la loi Pacte. Le prochain rapport d'évaluation sera publié avant le 1^{er} octobre 2020. Ce comité reprendra également l'évaluation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et du pacte de responsabilité.
- | **Le comité d'évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**, installé en octobre 2019, rendra son premier rapport au printemps 2020. Ce document présentera la démarche d'évaluation, la méthode et le calendrier des travaux à mener afin d'apprécier les impacts des mesures mises en place dans le cadre de la stratégie. Ce comité a entrepris d'associer à ses travaux des personnes en situation de pauvreté, ainsi qu'un panel de citoyens.
- | **La commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (CNEPI)** pilotera en 2020 les travaux issus de l'appel à projets de recherche sur l'évaluation du crédit d'impôt recherche (CIR), finalisé fin 2019. Ces travaux visent à évaluer l'effet du CIR sur les entreprises entrées dans le dispositif depuis la réforme de 2008, sur les choix de localisation de la R & D des multinationales et enfin sur les variables économiques en aval de la R & D (innovation, croissance et emploi, etc.).
- | **Le comité d'évaluation du plan très haut débit (THD)** pilotera en 2020 les travaux issus de l'appel à projets de recherche finalisé fin 2019, visant à analyser les impacts socioéconomiques de l'arrivée du THD, à évaluer l'impact des financements publics et à mesurer la qualité de la gouvernance. Parallèlement, une étude devrait être disponible à l'été 2020 sur les modèles économiques et les modèles de coûts des porteurs de projet en charge du déploiement du THD en France.



AXE 1

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE VERS UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le gouvernement s'est fixé des objectifs ambitieux : neutralité carbone à horizon 2050, zéro artificialisation nette, pas de perte nette de biodiversité, réduction de notre consommation de ressources. En particulier, la stratégie nationale bas carbone (SNBC) et la programmation pluriannuelle de l'énergie tracent une feuille de route ambitieuse en matière climatique. France Stratégie s'intéressera en 2020 aux conditions de réussite de cette feuille de route : identification des risques portant sur l'atteinte des objectifs, politiques publiques à mettre en œuvre pour favoriser la transition et enjeux économiques et sociaux.

- I **Comment déterminer** les coûts d'abattement du carbone ? La commission présidée par Patrick Criqui poursuivra ses travaux en 2020. L'objectif est de définir un cadre méthodologique partagé pour les calculs et l'interprétation des coûts d'abattement carbone de différentes technologies ou mesures et d'estimer des coûts d'abattement harmonisés.
- I **Comment orienter** les comportements en faveur de la transition écologique ? Quelles leçons retenir des politiques et expérimentations françaises et étrangères en matière d'incitations ?
- I **Quel usage faire** des évaluations des effets emploi de la SNBC à partir de modèles macroéconomiques ? Il s'agit ici d'avoir un regard critique sur ces estimations, en recensant les hypothèses sous-jacentes, les risques associés et les politiques à mettre en œuvre.
- I **Quelle évolution des dispositifs** existants ou quels nouveaux dispositifs pour atteindre les objectifs de rénovation thermique des logements inscrits dans la SNBC ? À partir d'un constat largement partagé sur les obstacles à la montée en puissance de la rénovation thermique, des propositions seront formulées pour contribuer à structurer l'offre et à rétablir la confiance du côté de la demande.
- I **Quelle prospective des différents modes de transport** et des mobilités des biens et des personnes ? Co-pilotés avec le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), ces travaux ont pour objectif d'éclairer les politiques publiques, notamment au regard de la neutralité carbone à horizon 2050.
- I **Comment faire évoluer** en Europe l'organisation du secteur électrique dans le contexte très mouvant qu'il affronte (énergies renouvelables, intelligence des réseaux, questions de stockage, affirmation de nouveaux acteurs) ?
- I **Comment favoriser** le déploiement d'une économie plus circulaire ? Avec quels impacts en termes économiques, d'emploi et environnementaux ?

ADAPTER LE SYSTÈME PRODUCTIF AUX DÉFIS DU XXI^E SIÈCLE

La France a connu plus que d'autres pays une érosion de sa base industrielle au cours des vingt dernières années. Après une phase de consultation des parties prenantes, le gouvernement devrait annoncer prochainement dans le cadre du Pacte productif une série de mesures pour inverser la tendance, répondre aux défis posés par les grandes transitions écologique, numérique et démographique et inscrire le pays sur une trajectoire de plein emploi. Impliquée dans cet exercice, France Stratégie poursuit l'analyse en tirant les enseignements des différentes phases qu'a connues la politique industrielle en France. Les travaux porteront cette année également sur l'approfondissement des principaux enjeux identifiés jusqu'ici en termes de productivité et de compétitivité, notamment l'attractivité des sites de production, la croissance des PME, l'efficacité des aides combinées à l'innovation, l'importance des compétences et de la qualité du management.

- I **Le Conseil national de productivité**, dont France Stratégie assure le secrétariat général, devrait rendre à l'automne 2020 son deuxième rapport, qui approfondira l'analyse sur les principaux enjeux identifiés dans le rapport précédent. En particulier, le lien entre les compétences et les gains de productivité sera exploré sous différents angles, et la question de la divergence des gains de productivité au sein des secteurs des services fera l'objet d'une analyse originale.
- I **À la demande de l'Assemblée nationale**, une « revue de littérature » sur l'évaluation des politiques industrielles sera réalisée en 2020.
- I **Comment le pays** pourrait-il tirer parti des faibles taux d'intérêt pour réaliser les investissements nécessaires pour répondre aux défis de long terme auxquels il fait face ?
- I **La question du défaut de croissance** des PME françaises nourrit régulièrement les travaux de recherche, mais sans consensus ni vue cohérente sur l'importance respective des différents facteurs mis en lumière. Parallèlement aux travaux d'évaluation de la loi Pacte, un groupe de travail réunira à l'occasion d'un cycle de séminaires des experts venant de disciplines et d'horizons divers afin de poser un diagnostic partagé.
- I **Dans le cadre de sa mission de contrôle** des aides publiques, la Commission européenne a demandé à la France un plan d'évaluation des aides à l'innovation. Ce plan piloté par la Direction générale des entreprises prévoit la réalisation par France Stratégie d'une étude combinée des différents dispositifs de soutien à la R & D et à l'innovation des entreprises, ainsi qu'un focus spécifique sur les aides distribuées par Bpifrance.
- I **Quel effet de la diversité** sur la performance des entreprises ? Réalisée par une équipe de recherche du laboratoire TEPP, cette étude visera à mesurer les éventuels gains associés à une plus grande diversité en termes de sexe ou d'âge par rapport à la moyenne des entreprises d'un même secteur.



- | **Quels sont les enjeux** autour des données issues des équipements industriels et de l'internet des objets ? Il y a là des potentiels importants pour le développement et l'innovation dans les entreprises et les administrations. L'objectif est d'une part de clarifier la nature et le statut de ces données et d'autre part d'identifier les enjeux pour la puissance publique en matière de protection des consommateurs, de politique concurrentielle et de souveraineté.

AXE 3

CONSTRUIRE DES POLITIQUES EFFICACES DE PROGRÈS SOCIAL

France Stratégie poursuivra en 2020 ses travaux d'analyse des inégalités économiques et sociales et de l'impact des politiques publiques sur ces inégalités. Un premier axe de travail cherchera à approfondir l'analyse des inégalités dans leurs différentes dimensions, en mettant l'accent sur la comparaison internationale et sur l'évolution de ces inégalités dans le temps. Un deuxième axe cherchera à saisir l'impact des différentes politiques publiques, en premier lieu la redistribution – qu'elle passe par des leviers fiscaux ou par les prestations sociales – mais également les politiques familiales, d'éducation, d'emploi, etc.

- | **Quand se forment** les inégalités de destin ? Les comparaisons internationales conduites par l'OCDE comme les travaux de France Stratégie montrent la persistance de fortes inégalités des chances en France. L'objectif est ici d'analyser l'importance respective des différentes étapes – petite enfance, école primaire, accès à l'enseignement supérieur, insertion sur le marché du travail... – dans la formation de ces inégalités, afin d'aider les pouvoirs publics à identifier les politiques les plus adaptées pour y répondre.
- | **Il existe aujourd'hui** un consensus sur le niveau maîtrisé des inégalités de revenu en France par rapport aux pays comparables. Une analyse en comparaison européenne sera menée pour estimer les contributions respectives des inégalités primaires de revenu et du système de redistribution. Cette analyse sera complétée par des travaux sur l'évolution des inégalités au cours de la dernière décennie en France, et sur l'impact des politiques fiscales et sociales sur cette évolution.
- | **Dans quelle mesure** l'analyse des inégalités de patrimoine est-elle modifiée quand on prend en compte l'équivalent patrimonial des droits à pension ? Pour répondre à cette question seront mobilisés les données des Enquêtes Patrimoine et le modèle de microsimulation Destinie 2.
- | **France Stratégie poursuivra** sa contribution aux travaux préparatoires à la création du Revenu universel d'activité par un travail sur la façon dont les transferts socio-fiscaux prennent en compte le coût de l'enfant, en particulier lorsque ses parents sont séparés. La possibilité d'une analyse des dépenses facultatives sous condition de ressources des collectivités locales sera également explorée.

- I **France Stratégie a lancé**, avec le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, deux appels à projets de recherche. Le premier concerne l'évaluation de la réforme de 2015 des aides destinées aux parents qui arrêtent ou réduisent leur activité professionnelle pour élever un enfant de moins de 3 ans. Le second porte sur les trajectoires familiales et de niveau de vie suite à une séparation des parents. Il s'agit d'acquérir une meilleure connaissance du devenir des enfants concernés, pour mieux orienter les politiques publiques à destination de ces enfants, en vue notamment de les protéger de la pauvreté.
- I **Une étude sera conduite** pour analyser le lien éventuel entre respect de l'obligation d'emploi des personnes handicapées, performance des entreprises et politique salariale.

AXE 4

FAIRE BAISSER STRUCTURELLEMENT LE CHÔMAGE

Réduire structurellement le chômage est un objectif récurrent de nos politiques publiques depuis quarante ans. Même si le taux de chômage est à la baisse depuis 2015, il reste à un niveau plus élevé que chez nos homologues européens, alors que les entreprises déclarent faire face à d'importantes difficultés de recrutement. Les travaux conduits cette année s'attacheront à éclairer ce paradoxe, à approfondir les raisons de ces difficultés déclarées et à identifier les leviers pour favoriser la création d'emploi. Il s'agira également de mieux comprendre comment font les autres pays européens en matière d'emploi et les arbitrages que recouvrent leurs performances sur le marché du travail, qu'il s'agisse de coût du travail ou de qualité de l'emploi au sens large.

- I **Le Conseil d'orientation** de l'emploi (COE) s'attachera cette année à actualiser son diagnostic de 2013 sur les difficultés de recrutement et à identifier les leviers pour lever les obstacles à la création d'emploi dus à ces difficultés.
- I **En matière de rémunération** des bas salaires, la France s'appuie aujourd'hui sur trois dispositifs : le SMIC, les allègements de cotisations sociales patronales et la prime d'activité. En lien avec le colloque pour les 50 ans du SMIC, les travaux en 2020 viseront à réinterroger la soutenabilité de ce triptyque dans la durée, sur un ensemble de dimensions (taux marginaux d'imposition et progression salariale, coût budgétaire, incitation à la qualification et dynamique des emplois intermédiaires, etc.). Il s'agira également de questionner la spécificité de la France en la matière.
- I **L'existence d'un arbitrage** entre qualité et quantité de l'emploi est souvent invoquée, pour expliquer les écarts de performance en matière de taux de chômage. Au-delà de l'actualisation de travaux antérieurs, l'étude vise à analyser les différentes configurations existantes en Europe du point de vue de l'articulation entre ces deux dimensions, et à approfondir la définition de ce qu'est aujourd'hui la qualité de l'emploi.
- I **Quels enseignements tirer** des formes d'organisation des temps de travail tout au long de la vie à l'étranger ? Cette étude s'appuiera sur une analyse des modèles



d'organisation des temps de travail proposés dans certains pays européens pour repérer les grandes tendances à l'œuvre et analyser les effets de ces évolutions organisationnelles pour les salariés comme pour les entreprises.

- | **Des travaux sur la création** d'entreprise viseront à comprendre la spécificité française en matière d'entrepreneuriat en comparaison internationale (données du Global Entrepreneurship Monitoring), à analyser les origines de la dynamique récente, notamment des microentreprises, et à évaluer l'impact de l'âge du créateur sur la performance de son entreprise (à partir de 3 vagues de l'enquête SINE de l'Insee).

AXE 5

ANTICIPER L'AVENIR DU TRAVAIL ET DE SON ORGANISATION

Les mutations du marché du travail affectent non seulement les formes d'emploi mais aussi la manière de travailler et les compétences requises. La transition numérique comme les changements environnementaux modifient profondément les besoins du marché du travail et font de l'anticipation un exercice à la fois plus complexe et plus que jamais nécessaire pour élaborer les politiques d'emploi et de formation de demain. Mais le travail est un objet encadré dans un système économique et social : son organisation a réciproquement des effets sur l'environnement et sur la capacité qu'ont les individus à déployer leurs compétences, ou à concilier leurs différents temps de vie. Les travaux prévus en 2020 viseront à éclairer ces enjeux pour les acteurs publics comme pour les entreprises.

- | **L'organisation du travail** n'est pas neutre sur la capacité des salariés à mobiliser et développer leurs compétences. Elle peut y contribuer ou au contraire la décourager. Dans le cadre du réseau emploi-compétences (REC), un groupe de travail réunissant des acteurs de l'emploi et de la formation et des entreprises cherchera à identifier les pratiques organisationnelles favorisant le développement des compétences des salariés. L'objectif est *in fine* de mieux comprendre la nature des liens entre développement des compétences et organisation du travail et d'identifier des leviers pour encourager leur articulation.
- | **Quels liens peut-on établir** entre les mutations environnementales (réchauffement climatique notamment) et les mutations du travail (modes d'organisation du travail, conditions de travail, temps de travail, etc.) ? L'objectif est ici d'analyser comment ces mutations peuvent répondre aux défis posés par la lutte contre le réchauffement climatique et par la prise en compte des problématiques liées à la soutenabilité du travail.
- | **Au-delà des projections** nationales publiées en début d'année, plusieurs modules complémentaires de l'exercice *Les métiers en 2030* seront publiés en 2020 avec la Dares. Les projections seront d'abord régionalisées. Puis elles seront déclinées dans un scénario alternatif modélisant une accélération de la diffusion des technologies numériques. Enfin, les besoins de compétences attachés aux projections des métiers seront projetés.

- I **Quelles questions juridiques** et quels droits sociaux sont associés aux nouvelles formes d'emploi à la frontière du salariat ? L'objectif est de dresser un panorama de ces formes d'activité, qui comprennent notamment les aidants familiaux, le bénévolat, le service civique, les stages ou le « digital labor ». On tentera de les quantifier et de recenser les types de droits sociaux associés mais aussi les problématiques liées à ces activités, tant pour les pouvoirs publics que pour les individus.
- I **Que signifie être cadre aujourd'hui ?** Qu'est-ce qui fait aujourd'hui la spécificité des cadres, tant du point de vue des manières de travailler que des droits associés ? Une analyse transversale (historique, sociologique, statistique, juridique) permettra d'actualiser les enjeux liés à cette population, qui éclairent plus globalement les mutations du travail.
- I **Comment anticiper** les besoins de compétences pour les métiers éducatifs ? France Stratégie réunit à partir de février un groupe comprenant des chercheurs, des membres de la communauté éducative et des représentants des différents métiers de l'éducation afin d'élaborer, sur une durée de dix-huit mois, une « vision prospective partagée des emplois et des compétences » (VPPEC) de ces métiers. Formations, carrières, rôle du numérique, complémentarités, de la petite enfance aux études supérieures, à l'école et hors de l'école..., tous les métiers qui concourent à l'éducation des enfants et des jeunes seront étudiés dans le cadre de ce format innovant de dialogue prospectif, en vue de la publication d'un rapport au second semestre 2021.

AXE 6

VISER UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DIVERSIFIÉ DES TERRITOIRES

L'approche territoriale est une dimension importante, bien que relativement récente, des travaux de France Stratégie. Elle vise d'une part à mieux comprendre les situations et les évolutions économiques et sociales dans les territoires, d'autre part à identifier les moyens de l'action publique et à évaluer leur efficacité. Pour cela, France Stratégie se coordonne avec les autres organismes producteurs d'études, échange avec les acteurs de terrain et croise traitements de données et études de cas. En 2020, l'objectif sera notamment de comprendre comment les enjeux de la transition écologique se déclinent dans les territoires et d'approfondir l'analyse sur l'hétérogénéité des situations locales en matière de mixité sociale, de taux de chômage, et de coût de la vie.

- I **Une analyse de l'évolution** depuis 1990 de la ségrégation résidentielle en France (entre quartiers d'une unité urbaine) sera menée à partir des données harmonisées du recensement (base Saphir).
- I **France Stratégie réalisera en 2020** une étude visant à identifier les territoires (à la maille zone d'emploi) affichant les meilleures performances en matière de taux de chômage, selon différents critères : en niveau ou en évolution ; comparé aux zones d'emploi voisines ou au taux de chômage national ; corrigé ou non de la composition sociodémographique de la population active. Il s'agit d'identifier les caractéristiques de ces territoires, de comprendre leur dynamique et ce que recouvrent ces surperformances.



-
- | **Quels sont les effets** de contagion des faillites d'entreprises sur leur territoire ? La liquidation d'une entreprise peut entraîner la faillite d'autres entreprises sur le même territoire avec une réduction significative de l'activité et de l'emploi locaux. Une dynamique inverse peut être à l'œuvre si les parts de marché et les actifs sont réaffectés à des entreprises locales plus productives. L'analyse cherchera à quantifier les différents effets à l'œuvre.
 - | **Quels écarts de prix** entre territoires ? Il s'agit de mesurer les écarts de prix entre territoires à partir d'une analyse territoriale des principaux postes de dépenses des ménages, avec une attention particulière portée à la question des dépenses pré-engagées, qui influent fortement sur la perception des individus en termes de pouvoir d'achat.
 - | **Comment mieux articuler** les politiques climat-énergie territoriales avec la SNBC ? L'objet est à la fois de comprendre comment les politiques climat-énergie territoriales contribuent aux objectifs de la SNBC et comment renforcer leur cohérence avec ces objectifs. Ce travail s'appuiera sur une analyse de quelques initiatives engagées en ce sens, mais pour le moment peu coordonnées.
 - | **Quels liens entre revenu**, lieu de vie et exposition aux pollutions ? L'objectif est de faire le point sur les inégalités environnementales en France, leur origine, leur nature et les conséquences en termes de politiques publiques.

FOCUS : LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR FRANCE STRATÉGIE

France Stratégie est un lieu de débat et de concertation qui permet d'associer à ses réflexions les acteurs concernés. Près de 40 événements ont été organisés en 2019 sur des thématiques et des formats variés. En 2020, les principaux rendez-vous d'ores et déjà prévus :

- | **un séminaire** composé de 3 cycles sur « Les soutenabilités », qui s'achèvera en 2021 ;
- | **un colloque international** à l'occasion des « 50 ans du SMIC », co-organisé avec le comité d'experts du SMIC, le Conseil d'analyse économique (CAE) et la Dares ;
- | **un séminaire sur l'évolution** des compétences requises par la transition écologique, avec le CGDD et le Céreq ;
- | **un séminaire sur le futur** de la politique industrielle européenne, en coopération avec l'OCDE ;
- | **un séminaire sur les politiques publiques** à destination des jeunes enfants, en coopération avec la CNAF, le HCFEA et l'ONPES ;
- | **un séminaire sur les méthodes d'analyse socioéconomique** des investissements publics, dans le cadre des travaux conduits par le comité d'experts présidé par Roger Guesnerie.

PLATEFORME RSE

France Stratégie assure le secrétariat permanent de la Plateforme RSE, qui réunit une cinquantaine d'organisations représentant les différentes parties prenantes de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Les travaux de la Plateforme ont donné lieu à une trentaine de publications, qui portent sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance soulevées par la RSE.

La Plateforme RSE répond aux saisines du gouvernement et peut s'autosaisir. En 2020, elle formulera notamment un diagnostic et des propositions sur :

- | **l'empreinte biodiversité** des entreprises, en réponse à une saisine du ministère de la Transition écologique et solidaire ;
- | **les labels RSE sectoriels**, dans le prolongement d'une expérimentation conduite avec 18 fédérations professionnelles, en étroite coordination avec la mission chargée par le ministre de l'Économie et des Finances de la mise en œuvre de l'article 174 de la loi PACTE ;
- | **les responsabilités numériques** des entreprises : la production, l'usage et la protection des données collectées par les entreprises.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue, par ses propositions, à l'action publique et éclaire le débat. Elle réalise des études originales sur les grandes évolutions économiques et sociales, et les enjeux de soutenabilité. Elle produit également des évaluations de politiques publiques. Les résultats de ses travaux s'adressent aux pouvoirs publics et aux citoyens.

En outre, France Stratégie coordonne les moyens d'un réseau d'organismes qui comprend le Conseil d'analyse économique (CAE), le Conseil d'orientation des retraites (COR), les Hauts Conseils de l'avenir de l'assurance maladie, du financement de la protection sociale, de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCAAM, HCFiPS et HCFEA), le Haut Conseil pour le climat (HCC) et le CEPII.

Contacts presse :

Matthias Le Fur,
directeur du service
Édition-Communication-Événements
01 42 75 61 37
matthias.lefur@strategie.gouv.fr

Charlotte Cougny,
Chargée des relations presse
01 42 75 60 39 - 06 72 31 33 14
charlotte.cougny@francestrategie.eu

Impression
France Stratégie,
Janvier 2020